

Procès-verbal du conseil d'administration du 1^{er} mars 2021

Le quorum de 13 membres étant atteint, avec 17 Membres présents, M. GRANGEPONTE, principal du collège et président le conseil d'administration (CA) ouvre la séance en salle polyvalente à 18h.

Le secrétariat sera assuré par Mme TEYSSIER, principale adjointe, conformément au règlement intérieur du CA. M. GRANGEPONTE remercie Mme TEYSSIER d'assumer cette tâche.

Mme LABARRIERE et M. MATTET arrivent à 18h05

M. GRANGEPONTE remercie les personnes présentes et excuse l'absence de Mme OSTA AMIGO qui est remplacée par M. MATTET. Il excuse également l'absence d'Amandine LOPEZ, représentante des personnels éducatifs.

M. GRANGEPONTE rappelle l'ordre du jour de ce CA tel qu'il a été transmis par courriel :

I. Fonctionnement général

Dotation globale horaire 2021-2022

II. Vie budgétaire et financière

- 1- Contrats et conventions
- 2- DBM
- 3- Admissions en non-valeur (indiqué pour la forme, mais rien n'a été transmis par M. MOREL, l'agent comptable).

Questions diverses :

- 1- Nomination de la personnalité qualifiée
- 2- Places de parking réservées aux agents
- 3- Des questions diverses émanant des parents d'élèves
- 4- Des questions diverses émanant des personnels éducatifs

Aucune remarque n'étant faite, l'ordre du jour est mis au vote.

VOTE POUR AVIS - adoption de l'ordre du jour du CA (Acte n°23)

POUR : 19

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Préambule : adoption du PV du CA du 1^{er} décembre 2020

M. GRANGEPONTE revient sur le CA du 1^{er} décembre 2020 qui était consacré, principalement, au budget pour l'année 2021, à l'autorisation de signature donnée au chef d'établissement pour les contrats et marchés 2021, à des contrats, conventions et acceptations de dons. Des questions diverses émanant des représentants des parents et des personnels d'éducation ont également été abordées.

Aucune remarque n'étant faite, il est procédé au vote.

Mme PORCHERON, CPE, arrive à 18h10. Les membres du CA passe à 20.

VOTE POUR AVIS – adoption du PV du CA du 1^{er} décembre 2020 (Acte n°20)

POUR : 20

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

I. FONCTIONNEMENT GENERAL

Présentation de la répartition de la Dotation Globale Horaire (DGH) 2021-2022

M. GRANGEPONTE évoque le travail qui a été fait pour aboutir à la répartition de la DGH 2021-2022. L'établissement a été informé de cette dotation le 12 janvier 2021.

Après un premier travail préparatoire de la part de l'équipe de direction, un conseil pédagogique élargi, consacré à la répartition de la DGH, s'est réuni le 29 janvier 2021.

A la suite des propositions qui ont été faites lors de ce conseil pédagogique, et d'un travail d'échange avec le rectorat de l'académie de Poitiers, une proposition de répartition de la DGH a été présentée à la commission permanente qui s'est réunie le 1^{er} mars, à 17h30.

La répartition de la DGH qui va être présentée ce soir sera ensuite transmise sous la forme d'un acte. Elle sera validée par les commissions techniques académiques qui se tiennent le 15 mars.

M. GRANGEPONTE présente la répartition de la DGH (*voir document en annexe*).

Il n'y a pas de questions sur la répartition

VOTE DE LA REPARTITION DE LA DGH 2021-2022 (Acte n°26)

POUR : 20

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

A l'issue du vote de la répartition de la DGH, M. GRANGEPONTE adresse ses remerciements à l'ensemble des personnes qui ont participé aux travaux préparatoires au sein de l'équipe de direction, du conseil pédagogique, de la commission permanente et également parmi les services du rectorat.

II. VIE BUDGETAIRE ET FINANCIERE

1- Contrats et conventions

M. GRANGEPONTE présente un certain nombre de conventions qui concernent l'établissement et différents partenaires :

→ **Convention entre le collège et la commune de La Tremblade pour la mise à disposition du Foyer d'Animation Culturelle pour l'année 2020-2021.**

M. GRANGEPONTE adresse ses remerciements à la mairie de La Tremblade pour la mise à disposition de ces locaux notamment pour les équipes d'EPS (même s'il n'est pas possible pour le moment de les utiliser dans le cadre du protocole sanitaire qui n'autorise pas les activités EPS en intérieur).

VOTE DE LA CONVENTION AVEC LA MAIRIE DE LA TREMBLADE POUR LA MISE A DISPOSITION DU FOYER D'ACTION CULTURELLE – (Acte n°27)

POUR : 20
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

→ **Convention de mutualisation dans le cadre de l'opération « Lire en Fête » sur le Bassin de Marennes Oléron (collèges de La Tremblade, du Château d'Oléron, de Marennes et Lycée de Bourcefranc)**

M. GRANGEPONTE précise qu'il s'agit de la venue d'auteur dans ces différents établissements, en lien au collège avec Mme ROY, professeure documentaliste et les professeurs de lettres.

VOTE DE LA CONVENTION DE MUTUALISATION « LIRE EN FETE » – (Acte n°24)

POUR : 20
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

→ **Convention de partenariat entre l'association Orchestre à l'Ecole et le collège Garandau pour 2020-2021.**

M. GRANGEPONTE ajoute qu'il s'agit de l'association qui sert de cadre à l'orchestre au collège Garandau et aux différents ateliers animés par Mme LEJEUNE, professeure d'éducation musicale et les professeurs partenaires de l'école de musique de Marennes.

Mme LEJEUNE précise que l'association Orchestre à l'Ecole finance une partie des instruments de musique qui sont confiés aux élèves.

VOTE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'ASSOCIATION ORCHESTRE A L'ECOLE ET LE COLLEGE GARANDEAU – (Acte n°21)

POUR : 20
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

→ **Convention entre le collège Garandeu et l'association ANATOLE pour la mutualisation des actions autour du chant choral.**

M. GRANGEPONTE indique qu'il s'agit de l'association qui a permis aux élèves de la chorale du collège de se produire avec une autre chorale et des musiciens. Cela permet aussi la prise en charge des transports. Cette association est active en Charente Maritime.

VOTE DE LA CONVENTION ENTRE LE COLLEGE GARANDEAU ET L'ASSOCIATION ANATOLE – (Acte n°28)

POUR : 20

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

→ **Convention entre le collège Garandeu et l'association DIAPASOM pour l'autonomie des sourds ou malentendants**

M. GRANGEPONTE précise qu'il s'agit de l'association qui accompagne un élève sourd actuellement en classe de 6^e.

VOTE DE LA CONVENTION ENTRE LE COLLEGE GARANDEAU ET L'ASSOCIATION DIAPASOM – (Acte n°25)

POUR : 20

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

→ **Convention de groupement comptable entre le lycée Cordouan d'une part et le lycée de l'Atlantique, le collège Zola, le collège Dunant, le collège Les Vieilles Vignes, le collège André Albert, le collège Jean Hay et le collège Garandeu**

M. GRANGEPONTE ajoute que cette convention définit l'organisation et le fonctionnement de l'agence comptable et ses liens avec les différents établissements scolaires de son ressort, et établit les obligations de chacun des contractants.

VOTE DE LA CONVENTION GROUPEMENT COMPTABLE ENTRE LE LYCEE CORDOUAN ET LE COLLEGE GARANDEAU – (Acte n°22)

POUR : 20

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

2- Décisions Budgétaires Modificatives (DBM pour information)

M. GRANGEPONTE donne la parole à Mme BASQUE pour deux DBM pour information.

Mme BASQUE, adjointe gestionnaire, présente une DBM pour information qui concerne les amortissements et la variation des stocks et une seconde qui concerne la variation des produits scolaires.

3- Admissions en non-valeur

Aucune admission en non-valeur n'a été transmise pour ce CA.

QUESTIONS DIVERSES

1- Nomination de la personnalité qualifiée siégeant au CA

M. GRANGEPONTE a été sollicité par la DSDEN 17 pour le renouvellement de la personnalité qualifiée siégeant au CA du collège Garandau. Une proposition de nom doit être faite. Mme JAMET, coordonnatrice du SIVOM de la presqu'île d'Arvert est actuellement cette personnalité qualifiée. M. GRANGEPONTE lui a proposé le renouvellement de cette mission, ce qu'elle a accepté. M. GRANGEPONTE remercie Mme JAMET pour cet engagement auprès du CA du collège, et ce pour une durée de 3 ans, à compter de la rentrée de sept. 2021.

2- Places de parking réservées aux agents

Lors du CA du mois de décembre, la question de matérialiser des places de parking pour les agents a été évoquée. Une réorganisation des places de parking par le Conseil départemental avait été annoncée. Comme ces travaux tardent, les services du collège, en interne, vont matérialiser 4 places pour les agents concernés (pour rappel, elles quittent le collège très tard, il est donc plus sécurisé qu'elles aient des places réservées à l'intérieur du collège.

3- Des questions diverses ont été transmises par la fédération de parents d'élèves FCPE :

- Une mensualisation du règlement de la demi-pension est-elle envisageable ?

Mme BASQUE, gestionnaire, indique que la demande sera faite auprès de l'agence comptable du lycée Cordouan. Plus précisément, cette demande sera faite auprès du successeur de M. MOREL, agent comptable en retraite à compter du 1^{er} avril 2021.

M. GRANGEPONTE ajoute qu'en attendant, les familles peuvent en toute discrétion demander un dossier de fonds social.

Mme PORCHERON, CPE, ajoute que les familles peuvent aussi solliciter le CCAS.

M. GRANGEPONTE précise qu'il y a également des bourses départementales. Le collège peut aider à remplir les demandes de bourses. Il ne faut pas hésiter à nous contacter.

- Comment justifier l'évaluation de l'autonomie dans un stage d'observation de 3^e ?

M. GRANGEPONTE explique que ce terme d'autonomie est repris dans le tableau utilisé par le chef d'entreprise qui accueille le stagiaire afin d'évaluer ce dernier. Cela fait référence non pas à une autonomie dans le cadre d'une compétence professionnelle, mais bien comme observateur et stagiaire. Si cette formulation est jugée ambiguë, elle sera revue notamment dans le cadre du CLEE (Contrat Local Ecole Entreprises) où l'on essaie de mettre en place des documents identiques pour tous les établissements du réseau ECLORE Le Chapus. On pourrait parler de « se montrer intéressé, curieux ; poser des questions ».

- Nous avons remarqué que les ganivelles devant le collège étaient endommagées pour certaines. Quand est-il envisagé de les réparer ?

M. GRANGEPONTE précise que ces ganivelles sont dans le domaine public, en l'occurrence communale. Il se tourne vers M. MATTET représentant de la mairie de La Tremblade.

C'est une structure qui est assez légère, la mairie enverra une équipe afin d'en vérifier la sécurité et la possibilité de réparer.

- Pour les élèves de 3^e, comment se déroule la certification PIX ?

M. GRANGEPONTE répond qu'il souhaite que l'on ait bien avancé sur la certification PIX avant les vacances de printemps. Les élèves ont déjà commencé à travailler sur PIX (certification des compétences informatiques et internet) en lien notamment avec les professeurs de technologie et Mme ROY, RUPN. Une

réunion est programmée le mardi 2 mars 2021 à 9h, pour caler les détails de l'organisation. M.LAFOUGERE, RUPN présent, confirme tout cela.

- Comment les élèves ont-ils appréhendé le nouveau protocole cantine de cette rentrée ? Nous constatons que les élèves sont plus proches que dans le précédent protocole voire « serrés ».

M. GRANGEPONTE indique qu'en effet un nouveau protocole cantine est en place depuis la rentrée des vacances de février. Ce protocole prévoit que les élèves d'une même classe doivent manger à une même table. Une distance de 2 mètres est ensuite respectée avec la table et la classe voisines. Les élèves ne sont pas à proprement parlé « serrés » ; ils sont simplement installés par exemple à 4 élèves sur une table pour 4 personnes.

Mme PORCHERON, CPE, précise que le passage des élèves qui sont appelés par classe se déroule bien. Les élèves jouent le jeu, mangent avec les camarades de leur classe ce qui permet de créer une certaine cohésion de classe et ne laisse personne de côté.

Mme BASQUE, gestionnaire, ajoute que les élèves disposent d'une demi-heure pour manger. Les surveillants préviennent 5 minutes avant pour que les élèves puissent bien terminer leur repas. Pour le moment, les choses se passent bien.

Mme LESUEUR, représentant des agents, ajoute qu'il faut que tous se lavent bien les mains.

M. GRANGEPONTE remercie les équipes de la vie scolaire et des agents qui se sont à nouveau adaptées à un énième nouveau protocole. Il remercie aussi les élèves pour leur sens de l'adaptation.

- Le défi sur les économies d'énergie a-t-il été mis en place malgré le contexte sanitaire ?

M. GRANGEPONTE répond qu'il est en train d'être mis en place. Un programme prévisionnel a été élaboré.

Mme BASQUE indique qu'elle avait une visio ce jour avec les organisateurs de ce défi et que des kits « ambassadeurs » avaient été envoyés au collège pour les remettre d'abord aux élèves éco-délégués et élus du CVC impliqués, puis à l'ensemble des élèves de 6^e et de 5^e. M. BISSIRIER, professeur de physique-chimie, présentera le kit ambassadeur à tous ses élèves de 6^{ème} et de 5^{ème} avant de le remettre à chacun.

Mme TEYSSIER, principale adjointe, prend la parole pour évoquer une visioconférence qui aura lieu le 12 mars 2021 avec Mme Brune POIRSON, députée, chargée d'une mission environnement par le Président de la République et vice-présidente de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement ; avec Mme la rectrice, pour présenter les différents projets liés à l'environnement dans le collège et portés par les éco-délégués et les élus du CVC.

Mme TORTILLON, représentant des parents FCPE, remercie le foyer qui a offert des cadeaux aux élèves ayant récolté le plus de papier et les meilleurs vendeurs de chocolat.

4- Des questions diverses ont été transmises par les personnels d'enseignement :

- Serait-il possible d'avoir une desserte à roulettes au self pour les élèves/personnels en situation de handicap ?

Mme BASQUE précise qu'elle a trouvé une référence de desserte à roulettes et qu'elle va se rapprocher du conseil départemental pour la commande.

- Serait-il possible d'avoir à chaque niveau du bâtiment un fauteuil roulant qui pourrait être nécessaire en cas d'alerte ?

M. GRANGEPONTE précise qu'une référence de fauteuil roulant a été communiqué par l'infirmière, pour l'évacuation d'un blessé qui ne peut pas marcher. La commande va être faite.

Cela représente un certain coût. Certains ont eu l'idée de demander s'il y avait quelqu'un parmi les personnels qui avait un fauteuil roulant inutilisé. Pour le moment pas de réponse.

- De plus en plus de personnels viennent à vélo, serait-il possible de savoir où en est la demande de local à vélo ?

M. GRANGEPONTE indique que M. LACROIX a eu l'idée d'utiliser une partie du local à vélo des élèves (qui est loin d'être utilisé à 100%) pour créer un local pour les adultes. M. TURNIER, le technicien du département, vient mercredi prochain au collège. Le projet lui sera présenté.

- Pour les cyclistes, serait-il possible d'avoir un lieu pour se changer ? pour prendre une douche ? pour poser ses affaires ?

M. GRANGEPONTE indique que c'est une demande nouvelle. A sa connaissance, ce serait inédit dans un collège. Cela sera mentionné à M. TURNIER, technicien du département.

- Serait-il possible d'avoir une prise électrique pour recharger les voitures électriques et/ou les vélos à assistance électrique ?

M. GRANGEPONTE précise que cette installation dépendrait éventuellement du conseil départemental de la Charente Maritime. Mais il est peu probable qu'une telle installation soit faite dans l'enceinte du collège. Peut-être sur le parking devant le collège ? Mais dans ce cas, nous sommes dans le domaine public et ce n'est pas du ressort du collège.

D'autres questions ont été notées sur le mode de calcul de la prime pour les mobilités douces et concernant la médecine du travail.

M. GRANGEPONTE précise qu'il n'est pas en mesure de répondre, en tant que président du CA du collège Garandau, à des questions sur les modalités de calcul de la prime mobilité et sur la médecine du travail.

Une question concernait enfin les tests Covid-19.

M. GRANGEPONTE indique que les premières écoles dans l'académie de Poitiers ont bénéficié de tests salivaires. D'autres établissements ont été testés au cas par cas compte tenu de leur situation.

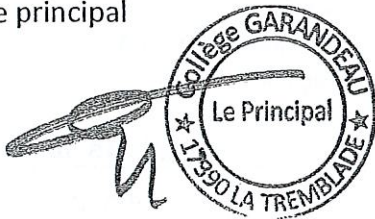
Pour le moment, aucune campagne de tests n'est annoncée pour le collège Garandau.

Mme DERZELLE, représentante des parents d'élève, précise que les pharmacies pratiquent aussi des tests antigéniques, sans frais avec une carte vitale.

M. GRANGEPONTE annonce le prochain C.A dont la date, jeudi 18 mars, a été proposée par M.MOREL, qui doit prendre sa retraite au 1er avril.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du CA est levée à 19h23.

Le principal



Philippe GRANGEPONTE

Le secrétaire de séance



Gwendoline TEYSSIER

Répartition de la DGH 2021/2022

22-02-2021

DGH : 600h

Heures postes : 549h

HSA : 51h

DGH 2020/2021 : 600h

Heures postes : 548 h

HSA : 52h

[pour info : 6,25 IMP (sans EPS)]

[6,25 IMP (sans EPS)]

Heures statutaires :

1h Chorale ; 2h Bilangue All. ; 2h CHA Orchestre ; 2h CHA Théâtre ; 4h Labo ; 9 h UNSS = 20h

A ventiler : 580 h

HORAIRES DE REFERENCES	EC : Enseignements complémentaires : 3h par classe = 60h
Niveau 6^{ème} : 141 élèves – 6 divisions 23,5 élèves par classe Enseignement 26hx6 = 156h	- 6h dédoublement en français (AP) - 6h dédoublement en mathématiques (AP) - 3h dédoublement en anglais (AP) Total : 15h
Niveau 5^{ème} : 128 élèves – 5 divisions 25,6 élèves par classe Enseignement 26hx5 = 130h	- 2h groupe de latin - 2h complément CHA Orchestre - 2,5h groupe de LV2 (All.) Total : 6,5h
Niveau 4^{ème} : 108 élèves – 4 divisions 27 élèves par classe Enseignement 26hx4 = 104h	- 1h groupe de latin - 1h Devoirs faits (AP) - 2 h dédoublement mathématiques (AP) - 2,5h groupe de LV2 (All.) - 3h groupe SVT - 3h groupe Scs. Phys. - 3h groupe Techno. Total : 15,5h
Niveau 3^{ème} : 121 élèves – 5 divisions 24,2 élèves par classe Enseignement 26hx5 = 130h	- 1h groupe de latin - 1h complément CHA Théâtre - 1h SI - 2,5h groupe de LV2 (All.) - 2,5h PP 3 ^e (Parcours Avenir) - 2,5h dédoublement en mathématiques (AP) - 5h dédoublement en français (AP) Total : 15,5h
Total des heures ventilées pour les 4 niveaux = 520h	= 52,5h
RELIQUAT : 7,5 HSA	
- 3h/4h : ateliers maths en jean, lecture, web radio, autres projets... - 4h/5h : co-intervention EPI - "1 semaine, 1 projet"	